

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

20 février 2023

Ce qu'il faut savoir sur les ETF (trackers) avant d'investir

Un ETF (ou « *tracker* ») est un placement cherchant à suivre l'évolution d'un indice boursier (CAC 40, Nasdaq, etc.). Comme tout autre placement collectif, les *trackers* présentent des avantages et des risques. Que faut-il savoir sur les ETF avant d'investir ?

Qu'est-ce qu'un ETF ?

Un ETF (*Exchange Traded Fund*), également appelé *tracker*, est un fonds indiciel qui cherche à suivre le plus fidèlement possible l'évolution d'un indice boursier, à la hausse comme à la baisse. Les ETF sont des fonds d'investissement émis par des sociétés de gestion et agréés.

Ils ont pour particularité, contrairement aux autres fonds, d'être cotés en continu c'est-à-dire qu'ils peuvent être achetés ou vendus tout au long de la journée. Comme pour les actions, vous passez votre [ordre de bourse](https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/comprendre-les-marches-financiers/les-ordres-de-bourse/choisir-et-passer-un-ordre-de-bourse-ce-quit-faut-savoir) URL = [https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/comprendre-les-marches-financiers/les-ordres-de-bourse/choisir-et-passer-un-ordre-de-bourse-ce-quit-faut-savoir] auprès de votre intermédiaire financier et maîtrisez le prix de l'ordre. Comme pour les placements collectifs, la société de gestion et le dépositaire vérifient les achats et ventes des titres du fonds.

Les différents types d'ETF

Il existe plusieurs types d'ETF, parmi lesquels :

- Les ETF sur indices de marché, qui répliquent la performance des indices actions (comme le CAC 40), des indices sectoriels (comme l'énergie, les banques, etc.) ou des indices d'obligations.
- Les ETF sur indices de stratégie, qui reproduisent la performance des indices intégrant des stratégies d'investissement plus sophistiquées. Du fait de sa complexité, ce type d'ETF s'adresse aux investisseurs disposant de bonnes connaissances des marchés financiers.
- Les ETF avec possibilité d'effet de levier (ou d'effet de levier inversé) qui multiplient, à la hausse comme à la baisse, les tendances de l'indice suivi. Vous pouvez ainsi multiplier vos gains comme subir de lourdes pertes.

Pourquoi investir dans des ETF ?

Ils offrent un large choix d'investissement vous permettant de diversifier vos placements : vous avez accès à un portefeuille varié de titres français ou étrangers, représentatifs d'un marché, d'un secteur d'activité ou d'une stratégie d'investissement. Contrairement aux fonds classiques, leur cotation en continu vous permet de les acheter ou de les vendre à tout moment.

Les frais sont moins élevés que ceux des fonds actions traditionnels, qui sont gérés plus activement.

En tant que fonds, les ETF répondent aux règles de sécurité des placements collectifs (notamment la garantie des titres, la diversification des fonds, la présence d'un dépositaire séparé du gérant permettant de protéger vos actifs en cas de faillite de la société de gestion, etc.).

Comment investir dans des ETF ?

Vous pouvez acheter des parts d'ETF auprès d'un intermédiaire financier agréé soit, sous certaines conditions, lors de leur création (marché primaire), soit directement en bourse (marché secondaire).



Ces parts peuvent donc être achetées ou vendues en bourse à tout moment comme des actions. Les types d'ordres sont les mêmes que ceux prévus pour les actions.

Pour cela, vous devez disposer d'un [compte-titres ordinaire](https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/comprendre-les-produits-financiers/supports-dinvestissement/compte-titres) URL = [https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/comprendre-les-produits-financiers/supports-dinvestissement/compte-titres] et/ou d'un [PEA](https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/comprendre-les-produits-financiers/supports-dinvestissement/pea) URL = [https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/comprendre-les-produits-financiers/supports-dinvestissement/pea] pour les ETF éligibles. Les ETF peuvent être également éligibles à l'[assurance-vie](https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/comprendre-les-produits-financiers/supports-dinvestissement/assurance-vie) URL = [https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/comprendre-les-produits-financiers/supports-dinvestissement/assurance-vie] sous forme d'unités de compte.

Quels sont les risques des ETF ?

Le principal risque d'un placement en ETF porte sur la variation de l'indice du marché suivi : si l'indice baisse, votre portefeuille baisse dans les mêmes proportions, voire plus fortement si vous avez choisi des ETF à effet de levier. Vous pouvez donc perdre tout ou partie du capital investi.

Pour les ETF cotés en devise étrangère, le risque de change est à prendre en compte : la variation de la devise s'ajoute à celle de l'indice lui-même.

Un autre risque est que l'évolution de l'ETF s'écarte de celle de son indice (ce qu'on appelle le « *tracking error* »), la réplication d'un indice n'étant pas toujours aisée, surtout pour des indices avec un grand nombre de valeurs.

Attention également aux ETF les plus « exotiques », qui peuvent être peu liquides. Un ETF peu connu a peu d'acheteurs et de vendeurs, et peut aussi avoir des difficultés à suivre l'évolution de marchés « étroits ».

Les bonnes pratiques avant d'investir

L'apparente simplicité d'accès aux ETF ne doit pas vous leurrer. Pour un seul marché, la diversité des indices peut être importante. Certains ETF sont des produits complexes. Leur dénomination, parfois peu claire, peut conduire à de mauvais choix.

- Avant d'investir, il est important de comprendre ce que vous achetez. Gardez à l'esprit que l'objectif de gestion d'un ETF est de s'exposer à un marché, mais pas de le battre.
- L'investissement dans les ETF doit correspondre à vos objectifs d'épargne, au niveau de risque que vous êtes prêt à prendre et à votre horizon de placement.

- Pour vous informer, lisez attentivement le [document d'informations clés](#) (DIC) du fonds et le prospectus de l'ETF. Vous y trouverez notamment des précisions sur les objectifs et la politique de gestion du fonds, sur le profil de risque et de rendement, sur les frais, etc.
- Soyez bien conscient des risques liés à ce type d'investissement : baisse de l'indice, écart de suivi de l'indice, manque de liquidité sur des ETF spécifiques, etc.
- Vérifiez que l'ETF dispose bien de l'agrément de l'AMF tout comme la société de gestion qui le propose.

Les frais des ETF

L'investissement dans des ETF entraîne plusieurs types de frais :

- des frais de courtage, prélevés lors de l'achat et de la vente de parts,
- des droits de garde,
- des frais de gestion de l'ETF déduits des performances de l'ETF

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

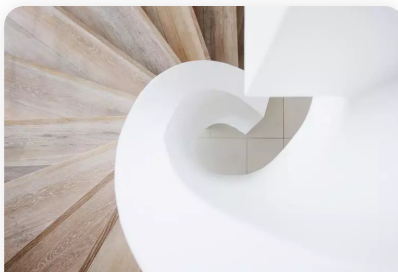


GUIDE ÉPARGNANT

BIEN INVESTIR

20 novembre 2018

Comprendre le document d'informations clés (DIC)

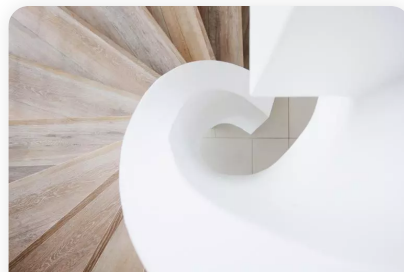


ARTICLE

PLACEMENTS COLLECTIFS

17 octobre 2018

Investir en fonds et Sicav (OPC)



ARTICLE

PLACEMENTS COLLECTIFS

13 mars 2015

Investir en fonds et Sicav : comprendre le profil de risque



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02